

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

6410 TORSAC 20240403-D2024273-DE  
Reçu le 23/04/2024

délibération :  
D\_2024\_27\_3

L' an deux mille vingt quatre, le mercredi 03 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 14

Date de convocation du : 12 Mars 2024

Présents : 12

**Présents** : BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISNET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal, LABUSSIÈRE Patricia

Votants : 13

**Pouvoirs** :

VARAS-DIARRA Catherine a donné pouvoir à GUISNET Jimmy

**Objet** : Vote du compte  
administratif 2023

**Absent(s)** : BREARD Catherine, VARAS-DIARRA Catherine

**Secrétaire de Séance** : Philippe BRISSEAUD

Considérant que Madame Catherine BREARD, Maire, s'est retirée au moment du vote du compte administratif, Madame Chantal SURGET a été désignée présidente de séance.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame Catherine BREARD, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et libes)	Section de fonctionnement	A	342 345,78	G	499 822,62
	Section d'investissement	B	177 895,90	H	29 236,60
		=		=	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (et déficit)	I	465 394,77 (et excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (et déficit)	J	1 109 127,36 (et excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	520 041,68	= G+H+I+J	2 103 581,37
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	331 537,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	331 537,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	342 345,78	= G+I+K	965 217,39
	Section d'investissement	= B+D+F	509 232,90	= H+J+L	1 138 363,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	851 578,68	= G+H+I+J+K+L	2 103 581,37

Soit un résultat cumulé de clôture au 31.12.2023 :

Section de fonctionnement	622.871.61 €
Section d'investissement	960.668.08 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023 (hors restes à réaliser)	1 583 539.69 €
Restes à réaliser	- 331 537 €
Résultat cumulé au 31.12.2023 (avec restes à réaliser)	1 252 002.69 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 3 avril 2024 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après **en avoir délibéré**, le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2023.

016-211603824-20240403-D2024273-DE  
Reçu le 23/04/2024

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 2

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

La Présidente  
C. SURGET

Emis le 03/04/2024, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le

25 AVR. 2024

Affiché le.....

